



La télérelève de compteurs : migrer les usages M2M

Dans les chaufferies, les regards d'eau, les colonnes d'immeuble ou les locaux techniques, des compteurs communiquent silencieusement leurs relevés à distance. Cette télérelève, souvent invisible et oubliée, s'appuyait fréquemment sur une ligne analogique ou un module mobile ancien. Avec la fin du cuivre et l'extinction de la 2G/3G, ces dispositifs figurent parmi les usages les plus fréquemment négligés, car les moins visibles. Les recenser et planifier leur migration est pourtant essentiel, notamment en copropriété et dans le tertiaire. Cet article traite de la migration de ces usages de communication entre machines, à l'usage des décideurs, syndicats et gestionnaires concernés.

Ce qu'est la télérelève et pourquoi elle est concernée

La télérelève désigne la transmission automatique, à distance et sans intervention humaine, des relevés d'un compteur, d'eau, de chaleur, de gaz, d'énergie, vers un système central de gestion. C'est un usage typique de la communication entre machines, souvent à très bas débit, quelques kilo-octets par jour suffisant à transmettre un index. Historiquement, ces compteurs communiquaient par ligne téléphonique analogique ou, plus récemment, par un module mobile 2G/3G. Ces deux voies disparaissent : la ligne analogique avec la fermeture du cuivre, le module 2G/3G avec l'extinction de ces réseaux. Un compteur resté sur l'un de ces modes cessera donc de transmettre ses relevés, sans que cela se voie immédiatement. La télérelève est ainsi doublement exposée aux deux extinctions parallèles.

Les technologies de remplacement

Plusieurs voies techniques permettent de migrer ces usages, à choisir selon le contexte. La voie filaire IP raccorde le dispositif à une connexion internet du bâtiment, lorsqu'elle est disponible et accessible depuis le local technique. Pour les objets connectés à bas débit, des réseaux mobiles dédiés à la communication entre machines existent, conçus précisément pour ces usages : ils offrent une bonne couverture, une faible consommation et conviennent aux compteurs

transmettant peu de données. D'autres réseaux dédiés aux objets connectés, à basse consommation, répondent également à ce besoin. Le point commun de ces solutions est de reposer sur des technologies pérennes, adaptées au très bas débit et à la longévité des équipements de terrain, là où la 2G/3G n'était qu'un support de transition désormais retiré.

Le défi de la couverture en local technique

Un point de vigilance particulier concerne ces équipements : leur localisation. Les compteurs se trouvent souvent dans des endroits difficiles pour la réception radio, chaufferies en sous-sol, regards enterrés, locaux techniques mal couverts, colonnes d'immeuble. Or une solution mobile, même moderne, suppose un signal suffisant à l'emplacement du compteur. Il est donc indispensable de vérifier la couverture réelle du réseau retenu au point précis d'installation, et non de la présumer. Là où le signal est insuffisant, des solutions existent, choix d'une technologie plus pénétrante, déport d'antenne, raccordement filaire, mais elles doivent être identifiées en amont. Cette contrainte de couverture, propre aux emplacements techniques, est l'une des raisons pour lesquelles la migration de la télérelève ne s'improvise pas.

Une migration à mutualiser

La bonne pratique consiste à ne pas traiter la télérelève isolément, mais à la mutualiser avec les autres chantiers du bâtiment. Dans un immeuble, la migration des compteurs peut se coordonner avec celle des autres usages techniques, télésurveillance, téléalarme d'ascenseur, interphonie, dans une campagne unique. Cette approche groupée est plus efficace et plus économique qu'une intervention isolée par équipement. Elle suppose un recensement préalable exhaustif : lister chaque dispositif communicant du bâtiment, son emplacement, sa marque, son mode de raccordement et le prestataire qui en a la charge. Ce recensement, souvent révélateur d'équipements oubliés, est le point de départ. La migration relève ensuite des prestataires concernés, exploitants de compteurs, syndicats, gestionnaires techniques, qu'il faut solliciter en coordination.

Qui doit s'en préoccuper

La responsabilité de ces migrations varie selon les contextes et mérite d'être clarifiée. En copropriété, le syndic et le gestionnaire technique sont en première ligne pour les compteurs collectifs et les équipements communs. Dans le tertiaire, le gestionnaire du bâtiment ou l'exploitant technique coordonne. Les exploitants de réseaux, chaleur, eau, ont également leur part pour les compteurs qu'ils gèrent. La difficulté tient précisément à cette dispersion des responsabilités, qui peut conduire chacun à supposer qu'un autre s'en occupe. D'où

l'importance d'un pilotage clair, désignant qui recense, qui décide et qui met en œuvre, pour éviter que ces équipements discrets ne passent entre les mailles du filet jusqu'à leur défaillance. La clarification des rôles est aussi importante que la solution technique.

En synthèse

La télérelève de compteurs, usage discret de communication entre machines, est doublement menacée par la fin du cuivre et l'extinction de la 2G/3G, avec le risque d'une interruption silencieuse de la transmission des relevés. Les solutions de remplacement reposent sur des technologies pérennes, raccordement IP ou réseaux mobiles dédiés aux objets connectés à bas débit, dont le choix dépend notamment de la couverture au point d'installation, souvent problématique en local technique. La bonne démarche est de recenser exhaustivement ces équipements, de mutualiser leur migration avec les autres usages du bâtiment, et de clarifier les responsabilités, en copropriété comme dans le tertiaire, pour ne laisser aucun compteur oublié.

Cet article présente un cadre général et ne se substitue pas à un échange avec les exploitants et prestataires concernés. Le choix technique dépend de la couverture réelle et des équipements en place, à vérifier au cas par cas. Sources : Arcep ; documentation publique des opérateurs et intégrateurs sur la migration des usages M2M et la fin du RTC.

Pour aller plus loin

- [VoLTE et voix sur 4G : ce qui change pour vos équipements](#)
- [Lignes analogiques : pourquoi un inventaire des usages précis est indispensable](#)
- [La fin de la 2G/3G : calendrier détaillé et équipements impactés](#)

Concerné par la fin du cuivre sur vos sites ?

AILERYS Conseil vous accompagne de bout en bout : audit de votre parc, choix des accès et des opérateurs, pilotage de la migration.

[Échanger avec un expert : https://finducuire.info/contact/](https://finducuire.info/contact/)

À lire aussi dans ce dossier

- [La visioconférence d'entreprise : équiper salles et usages](#)

- [SDSL et liens dédiés : les alternatives fibre pour les usages garantis](#)
- [Fermeture du cuivre : que se passe-t-il pour les usages non migrés le jour de la coupure ?](#)
- [Trunk SIP : l'alternative aux accès RNIS T0/T2 pour migrer son IPBX sans le remplacer](#)

Article révisé le 19 août 2026 par FinDuCuivre.info

<https://finducuire.info/telereleve-compteurs-m2m-migration-usages-fin-cuivre/>